

Introduction

Pourquoi un document d'orientation sur l'évaluation des activités de construction de la paix dans les situations de conflit et de fragilité ?

Depuis quelques années, la communauté internationale prête une attention croissante aux situations de conflit et de fragilité, reconnaissant leur importance en tant que défi majeur pour le développement à notre époque. Une part grandissante de ressources, de temps et d'énergie étant consacrée à des projets, programmes et stratégies en faveur de pays se trouvant dans une situation de conflit ou de fragilité, il est essentiel de disposer de davantage d'informations sur l'efficacité des efforts déployés. Les donateurs, les praticiens et les gouvernements des pays en développement se montrent de plus en plus désireux d'en apprendre davantage sur ce qui fonctionne ou non, pourquoi, et de mieux comprendre les éléments qui contribuent de manière efficace à l'instauration d'une paix et d'un développement durables.

Le projet d'élaborer des orientations destinées à renforcer l'évaluation et l'apprentissage dans ce type de situations est né du constat selon lequel il existait toujours un déficit en matière d'évaluation (évaluations des activités de construction de la paix et de prévention des conflits trop peu nombreuses ou de piètre qualité). Les acteurs du développement ne mènent pas, ou très peu, d'activités d'évaluation dans des contextes de conflit violent, et les domaines de la construction de la paix et de la prévention des conflits sont sous-évalués (OCDE, 2007a). Si l'activité d'évaluation est insuffisante, c'est en partie du fait que l'évaluation dans ces contextes pose des défis tout à fait particuliers. On considère dans ce document d'orientation que le principal défi propre aux évaluations conduites dans des situations de fragilité ou de conflit est la menace de violence. D'autres défis y sont abordés comme la complexité, la faiblesse des fondements théoriques, la collecte des données, l'attribution, l'environnement très politique, et la multiplicité des acteurs et des agendas. Ces défis sont examinés au chapitre 2.

Le manque d'attention prêté à l'évaluation et les défis énumérés ci-dessus expliquent que l'on ne dispose guère d'informations crédibles sur l'efficacité et les résultats des efforts déployés en matière de construction de la paix et de prévention des conflits. Les travaux de recherche et l'expérience acquise, notamment dans le cadre de l'application à titre expérimental de la version provisoire du document d'orientation, ont montré que les évaluations présentent généralement des insuffisances sur le plan des données, des méthodes et de la validité des conclusions. Les méthodes appliquées ne sont pas suffisamment rigoureuses et souvent, les liens de causalité ne sont pas dûment examinés. De nombreuses évaluations privilégient les processus et la cartographie de la situation (FAFO, 2006). Leur validité, tant interne qu'externe, est généralement faible – de sorte qu'il est difficile de dégager des enseignements généraux applicables à d'autres contextes et de tirer des conclusions crédibles sur l'efficacité et sur les approches qui fonctionnent.

Le processus d'élaboration du Document d'orientation *Évaluer les activités de construction de la paix dans les situations de conflit et de fragilité* (également dénommé « Le document d'orientation » ou « orientations ») a pour origine la prise de conscience, au sein de la communauté des spécialistes de la construction de la paix et de la prévention des conflits, du déficit d'informations fiables sur les résultats effectifs des efforts de construction de la paix. Conscient de la nécessité d'améliorer et de mieux adapter les méthodes d'évaluation dans les situations de conflit, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a lancé une initiative visant à établir un document d'orientation sur l'évaluation des activités de prévention des conflits et de construction de la paix. Cette initiative a mis en contact des praticiens et des décideurs appartenant au Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (alors le Réseau du CAD sur les conflits, la paix et la coopération pour le développement) et des spécialistes de l'évaluation issus du Réseau du CAD sur l'évaluation du développement. En 2008, l'OCDE a établi un projet de document d'orientation (2008a) qui a été utilisé pour évaluer diverses activités à l'appui de la prévention des conflits ainsi que le soutien extérieur apporté à la construction de la paix et au renforcement de l'État dans un certain nombre de situations de conflits graves (par exemple, en République démocratique du Congo, au Sri Lanka, au Soudan du Sud et en Afghanistan). Ce document d'orientation a été révisé à la lumière des conclusions tirées de la phase d'expérimentation, que ce soit concernant le fond ou la méthodologie.

Ce document d'orientation a pour objectif d'encourager la réflexion critique. Il vise à combler le déficit en matière d'apprentissage et de redevabilité qui a été constaté dans les situations de conflit et de fragilité, en fournissant des orientations à l'intention de ceux qui réalisent ou commanditent des évaluations et en les aidant à mieux appréhender les sensibilités et les difficultés propres à ces contextes. Dans le même temps, il a pour vocation d'aider les décideurs et les praticiens œuvrant dans le domaine de la construction de la paix et de la consolidation de l'État à mieux comprendre le rôle et l'utilité de l'évaluation, et comment, en se plaçant dans la perspective de l'évaluation, renforcer la conception et la gestion des programmes. Compte tenu de ces objectifs, le document d'orientation offre des conseils sur un certain nombre d'aspects touchant à l'évaluation de l'engagement des donateurs dans des situations de conflit et de fragilité, laquelle diffère de l'évaluation conduite dans des environnements plus stables. Pour dresser un tableau complet, il traite aussi de certaines mesures applicables à toutes les évaluations du développement.

À qui ce document d'orientation est-il destiné et comment convient-il de l'utiliser ?

Ce document d'orientation profitera de diverses manières à différents publics cibles. Le public visé en premier lieu se compose des analystes des politiques, des donateurs, des agents de terrain et des responsables de bureaux dans les services diplomatiques et les organismes de développement, des gouvernements des pays partenaires, des organisations non gouvernementales (ONG) et internationales, et des organismes des Nations Unies faisant réaliser des évaluations dans des situations de conflit ou de fragilité, ou y apportant un soutien. En deuxième lieu, le document d'orientation vise les évaluateurs et les responsables d'évaluations, notamment les services d'évaluation des pays en développement et des organismes d'aide. Les évaluateurs pourront se faire une idée plus précise de ce que les commanditaires des évaluations attendent de leurs travaux.

Étant donné la diversité des publics visés, certaines sections seront peut-être plus pertinentes que d'autres pour les différents lecteurs.

Le Document d'orientation *Évaluer les activités de construction de la paix dans les situations de conflit et de fragilité* donne une vue d'ensemble des concepts clés pertinents pour l'évaluation dans ce type de situations et peut être consulté lors de la conception d'un programme ou de l'élaboration d'une stratégie, lors de la commande ou de la programmation d'une évaluation, et durant la planification et la mise en œuvre d'une évaluation spécifique.

Il ne s'agit pas d'un manuel directif. Ce document d'orientation cherche, au contraire, à promouvoir des approches critiques réfléchies en mettant en lumière, pour les clarifier, les problèmes spécifiques auxquels se heurte l'évaluation. Il continuera d'évoluer avec l'amélioration des méthodologies d'évaluation et des pratiques en matière de construction de la paix. Il présente les étapes clés et les principales questions à prendre en considération durant chaque phase du processus d'évaluation et décrit des outils qui pourraient permettre de soutenir ce processus. Les informations et conseils qu'il offre doivent être utilisés avec prudence, compte tenu du contexte de l'évaluation et de l'objectif recherché. C'est pourquoi, ce document d'orientation se veut pratique et vise à répondre aux défis particuliers qui caractérisent les situations de conflit ou de fragilité et auxquels les évaluations doivent faire face.

Champ d'application et structure du document d'orientation

Le Document d'orientation *Évaluer les activités de construction de la paix dans les situations de conflit et de fragilité* s'appuie sur la littérature existante et l'expérience accumulée par les organismes d'aide et les pays en proie à un conflit ou dans une situation de fragilité. Cela recouvre les enseignements tirés durant la phase d'expérimentation de deux ans de la version préliminaire de ce document d'orientation pendant laquelle l'approche suggérée a été testée sur des évaluations d'aide extérieure apportée dans des situations de conflit. La première ébauche du document a servi aux évaluations de l'engagement multibailleurs au Soudan du Sud (Bennett et al., 2010), au Sri Lanka (Chapman et al., 2009) et en République démocratique du Congo (Brusset et al., 2011), ainsi qu'aux évaluations concernant l'action d'un seul donneur, comme la contribution de la Norvège à l'instauration de la paix en Haïti (Norad, 2009), l'action menée en Afghanistan par les équipes suédoises de reconstruction provinciale (non publié), le German Civil Peace Service Programme (Paffenholz, 2011) et le portefeuille d'activités de la Commission européenne à l'appui de la construction de la paix (CE, 2011).

Le chapitre 1 décrit le cadre conceptuel de l'engagement international dans des situations de conflit ou de fragilité, ainsi que les principaux engagements pris par les donateurs, et examine les raisons pour lesquelles une compréhension plus approfondie du conflit et de la fragilité est importante dans le contexte actuel du développement. Il revêt un intérêt particulier pour ceux qui ont une expérience limitée dans les domaines de la prévention des conflits et de la construction de la paix, et présente les concepts fondamentaux qui sont censés orienter et étayer la prise de décision et l'évaluation.

Si le chapitre 1 porte sur la théorie, les chapitres 2 à 4 concernent la pratique. Ils forment les conseils pratiques de base et seront utiles à tous les lecteurs, notamment ceux qui ont peu d'expérience en matière d'évaluation. Ces chapitres fourniront aussi aux évaluateurs aguerris des idées nouvelles tirées de l'expérience. Les orientations contenues

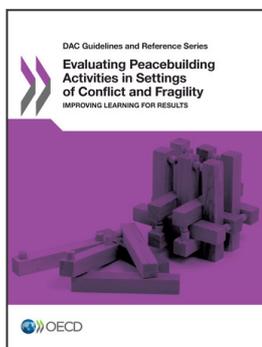
dans ces chapitres concernent la planification, la gestion, la mise en œuvre et les enseignements à tirer de l'évaluation. Le fil conducteur de ces chapitres est la nécessité de bien comprendre que chaque évaluation est différente de par son champ d'application et sa finalité. Les méthodologies à appliquer peuvent et doivent être adaptées en conséquence.

Le chapitre 2 décrit les problèmes auxquels se heurte l'évaluation dans des situations de conflit ou de fragilité. Il examine ensuite les principes qui devraient orienter l'évaluation et aider les évaluateurs à relever les défis posés par un environnement fragile ou une situation de conflit. Il souligne combien il est important de procéder à une analyse du conflit pour évaluer une intervention et faire en sorte que l'évaluation elle-même prenne le conflit en considération. Il convient également que les évaluations soient responsables d'un point de vue éthique et transparentes quant aux points forts et aux points faibles.

Le chapitre 3 passe en revue les principales étapes préparatoires d'une évaluation. Il s'intéresse dans un premier temps à la définition de la finalité et du champ d'application d'une évaluation et à la réalisation d'une analyse du conflit. Il aborde ensuite le calendrier et la logistique, la coordination avec les autres acteurs, les méthodes de gestion et le recours à des équipes d'évaluation.

Le chapitre 4 est consacré à la conduite d'une évaluation – depuis la réalisation des travaux de recherches préliminaires jusqu'à la définition de la logique qui sous-tend l'action de développement, en passant par les moyens de combler les lacunes dans les données recueillies et l'utilisation des critères de l'OCDE en matière d'évaluation (pertinence, efficacité, impact, durabilité et efficacité) pour évaluer les activités. Enfin, des conseils sont donnés en ce qui concerne la suite à donner, les leçons à tirer des évaluations et la prise en compte des enseignements dégagés dans le cadre de la programmation.

Les annexes contiennent des informations plus précises qui viennent compléter les chapitres 1 à 4. L'annexe A revient plus en détail sur l'analyse du conflit en insistant sur les différentes approches suivies et sur le rôle de cette analyse dans le contexte de l'évaluation. L'annexe B fournit des informations plus détaillées sur le concept des théories du changement et sur leur application. L'annexe C montre comment établir un cahier des charges en s'appuyant sur un cas fictif d'évaluation d'un programme de formation de « journalisme pour la paix ». Une bibliographie détaillée donne des références et des sources d'information pour en apprendre davantage.



Extrait de :

Evaluating Peacebuilding Activities in Settings of Conflict and Fragility

Improving Learning for Results

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264106802-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Introduction », dans *Evaluating Peacebuilding Activities in Settings of Conflict and Fragility : Improving Learning for Results*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264106833-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.